

Communiqué de presse AIUTTM

11 Août 2016



L'Assemblée générale de l'AIUTTM réunie le 5 août 2016 a approuvé le rapport moral du Président Gérard Tatibouët. Le président Gérard Tatibouët a présenté le projet de refonte des tarifs et abonnements du bateau bus qui a été approuvé par les membres de l'association. Ce projet, soutenu par l'association et la mairie, pourrait entrer en vigueur dès 2017 par le Conseil départemental. Le principe en est la substitution de cartes non nominatives permettant de faire bénéficier de réductions les usagers habituels avec une préférence tarifaire pour les îliens sur les abonnements non résidents et le maintien de la priorité d'embarquement pour les îledarais 'carte jaune' puis les abonnés 'carte verte' sur les autres passagers. Le Président Tatibouët a insisté sur le terme de projet de cette refonte en remerciant le Président François Goulard du Conseil départemental pour son soutien à cette réforme des règles tarifaires. Il a également remercié monsieur David Robo, maire de Vannes, pour la mise à disposition de places réservés aux insulaires à la gare maritime.

Contact : aiuttm@orange.fr